

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Christelle Allaz ; Caroline Alvarez Henry ; Philippe Clivaz ; Thérèse de Meuron ; Nicolas Gillard ; Henri Klunge ; Sophie Michaud Gigon ; Pierre Oberson ; Florian Ruf ; Yvan Salzman ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Raphaël Abbet ; Gilles Meystre ; Sarah Neumann ; Solange Peters.

Membres présents	84
Membres absents excusés	12
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Interpellation
urgente**

M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Quelles mesures urgentes en vue de mieux sécuriser l'avenue d'Echallens ? »

Développement

M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).

Réponse municipale

M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Discussion

M. Philippe Ducommun (UDC) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Roland Rapaz (Soc.) qui dépose une résolution.

*Résolution
Dépôt*

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente, d'ici le 31 décembre de cette année, un plan de mesures permettant de sécuriser le tronçon de l'avenue d'Echallens concerné par la voie du LEB, qu'elle prenne toutes les mesures provisoires pouvant être mises en œuvre immédiatement, dans l'attente de la réalisation du plan susmentionné et qu'elle informe le Conseil communal de l'état de la mise en œuvre de ces mesures. Le Conseil communal souhaite également que dans le cadre de l'élaboration de ces mesures, la Municipalité se donne les moyens d'entendre les souhaits des habitants du quartier. »

*Discussion
(suite)*

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Roland Rapaz (Soc.) ; M. Philippe Ducommun (UDC).

*Discussion sur la
résolution*

La parole n'est pas demandée.

<i>Vote sur la résolution</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, accepte la résolution déposée par M. Roland Rapaz (Soc.). _____
Interpellation urgente	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « Energie éolienne : la situation financière de la Ville ne permet pas de précipitation et de prise de risques inconsidérés ! »
<i>Développement</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC).
<i>Réponse municipale</i>	M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) répondra la prochaine fois.
<i>Discussion</i>	M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI. _____
Interpellation	de M. Mathieu Blanc (PLR) : « Insalubrité, deal, injections : que fait la Municipalité pour lutter contre les zones de non-droit telles que le passage reliant la rue du Tunnel à celle de Riant-Mont ? »
<i>Discussion</i>	M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP). Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Jean-Luc Laurent (UDC) : « Via sicura : quelle implication pour les policiers lausannois ? »
<i>Discussion</i>	M. Jean-Luc Laurent (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP). Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Jacques Pernet (PLR) : « City Management... suite... et... ? »
<i>Discussion</i>	M. Jacques Pernet (PLR) <u>qui dépose une résolution</u>
<i>Résolution Dépôt</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en application les 4 déterminations qu'elle formule dans le dernier paragraphe de sa réponse à la question n°7.</i> »

Deuxième partie de la 4^{ème} séance du mardi 5 novembre 2013

*Discussion
(suite)*

M. Daniel Brélaz, syndic.

*Discussion sur la
résolution*

La parole n'est pas demandée.

*Vote sur la
résolution*

Le Conseil, par 27 oui, 23 non, et 18 abstentions, **accepte** la résolution déposée par l'interpellateur.

Interpellation

de M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) : « Qui sont les revendeurs de drogue de rue à Lausanne ? »

Discussion

M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. David Payot (La Gauche) : « Amender les sans-domicile, à quel prix ? »

Discussion

M. David Payot (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Mathieu Blanc (PLR).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 30.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....